



Les Pyrénées avec l'ours





Carte d'identité

du plus gros mammifère
sauvage français

Nom

Nom commun : **ours brun**

Noms usuels : **Martin, Lou Pé Descaous
(le va-nu-pieds), le Type ou Lou Moussu
(le monsieur)**

Nom scientifique : ***Ursus arctos***



0,8 à 1,10 m



1,70 à 2,20 m

Taille

L'ours brun mesure de 1,70 à 2,20 mètres debout et 0,80 à 1,10 mètre au garrot

Poids

Le poids de l'adulte varie considérablement en fonction du sexe. Le poids est de l'ordre de 90 kg pour une femelle et peut atteindre jusqu'à 300 kg pour un mâle

Couleur

Beige à brun foncé

Silhouette

Tête portée basse
Oreilles dressées et rondes
Bosse sur le dos au niveau des épaules
Aspect général massif

Longévité

20 à 25 ans en milieu naturel

Comportement

Habituellement solitaire
Actif principalement la nuit

Aire de répartition en France

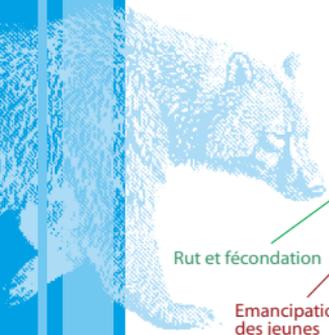
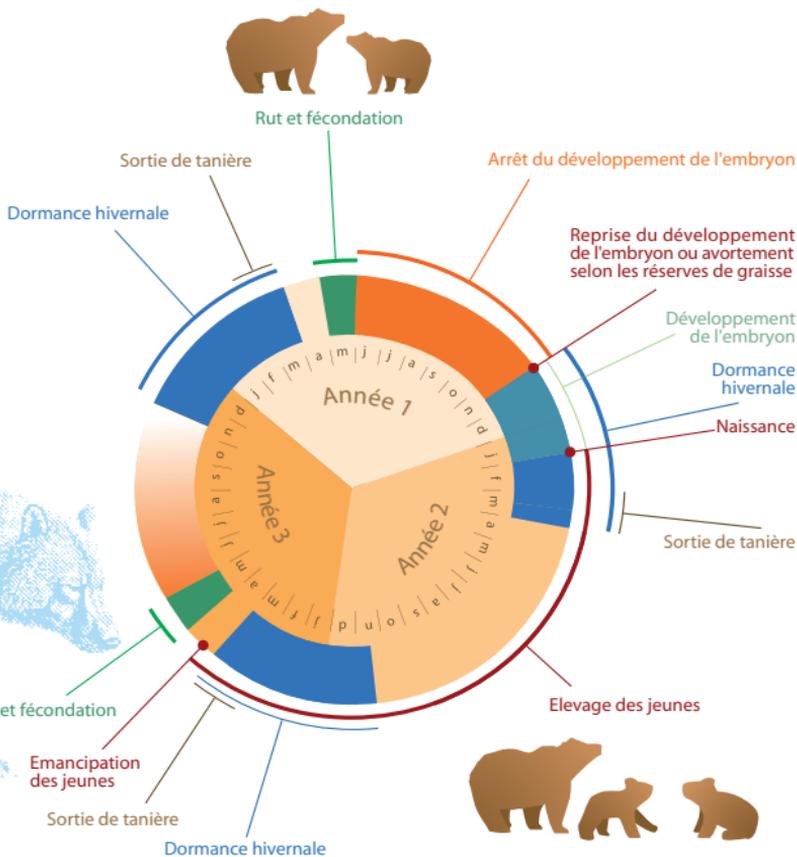
Autrefois présent dans toute la France, puis dans les seuls massifs montagneux et depuis les années 1940 uniquement dans les Pyrénées



Biologie

de l'ours brun

Cycle de reproduction chez l'ours brun d'Europe



Régime alimentaire



L'ours est un **omnivore opportuniste**. Il mange ce qu'il trouve facilement, en fonction des saisons : framboises, myrtilles, herbe, glands, faines, châtaignes, insectes, cadavres d'animaux, mammifères domestiques ou sauvages... soit en moyenne 70 % de végétaux.

Repos hivernal

De décembre à mars, l'ours dort d'un sommeil léger. Bien que ses fonctions physiologiques soient ralenties, il n'hiberne pas comme la marmotte. Il peut quitter sa tanière à certains moments pour profiter de quelques instants de soleil ou de la présence de nourriture. La tanière, où il se retire, se situe le plus souvent dans une cavité rocheuse.



Reproduction

En général, l'ours commence à se reproduire à l'âge de 4 ans. L'accouplement a lieu entre mai et juin. **La femelle donne naissance à 1, 2 ou 3 oursons** pendant l'hiver suivant. Elle les élève pendant un an et demi. A sa naissance l'ourson ne pèse que 200 à 300 grammes et est très vulnérable : **près d'un ourson sur 2 meurt dans sa première année !**

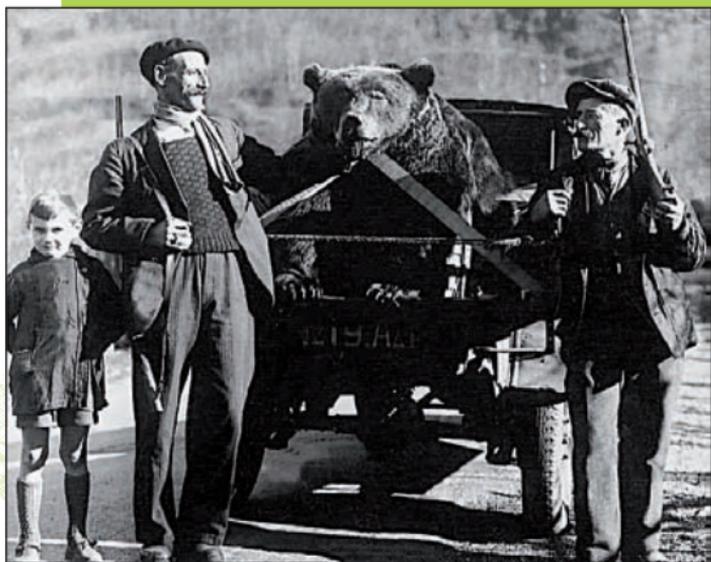




Les Pyrénées avec l'ours

une longue histoire !

Il a plus de 600 000 ans, l'ours brun peuplait déjà l'Europe et l'Asie. Depuis, **les ours ont toujours été présents dans les Pyrénées, mais leur nombre n'a cessé de diminuer au cours du siècle dernier.**



La fin des versements des primes à la destruction de l'ours est intervenue en 1947

Au début du XX^e siècle, on estime que 150 ours sont présents sur l'ensemble du massif pyrénéen. Il en reste environ 70 en 1954. La population se fragmente ensuite en deux noyaux : l'un à l'ouest (Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées) et l'autre au centre (Ariège et sud de la Haute-Garonne).

A partir des années 1970, les instances internationales prennent conscience de la nécessité de protéger l'espèce. **Un plan de sauvegarde** est initié par le gouvernement français au début des années 1980 mais il **ne permet cependant pas d'enrayer la régression**.

Au début des années 1990, le dernier ours disparaît du noyau central. Il ne reste que 7 à 8 individus dans le noyau occidental. **A cette période, la disparition de la population d'ours bruns dans les Pyrénées apparaît inéluctable.**





*Piège « lacet à patte »
pour capturer les ours*

Sous l'impulsion d'acteurs locaux, l'Etat, avec le soutien de l'Europe, décide alors la mise en place d'un programme de restauration et de conservation de l'ours brun dans les Pyrénées. **En 1996-1997, trois ours bruns, de la même espèce que les ours des Pyrénées**, sont capturés en Slovénie et relâchés dans les Pyrénées centrales. Ils montrent une bonne adaptation aux milieux pyrénéens. Plusieurs naissances ont lieu. **Cependant, la population d'ours bruns demeure non viable⁽¹⁾** en raison de nombreux facteurs : effectif encore faible, nombre de femelles insuffisant, risque de consanguinité⁽²⁾, fragmentation géographique.



Examen vétérinaire





Pesée et transport

En 2005, le gouvernement décide un nouveau renforcement⁽³⁾ et une large concertation est engagée avec les acteurs pyrénéens sur les modalités de sa mise en œuvre.

En 2006, 4 femelles et un mâle, originaires de Slovénie, sont lâchés. Aujourd'hui, on dénombre une vingtaine d'ours sur l'ensemble des Pyrénées.

(1) Une population est considérée comme **viable** s'il est fort probable qu'elle soit encore existante au bout d'une cinquantaine d'années.

(2) Un individu est **consanguin** si ses deux parents ont au moins un ancêtre commun.

(3) Le **renforcement** est l'action de rajouter au sein d'une population existante des individus de la même espèce que ceux présents dans cette population pour en augmenter le nombre.

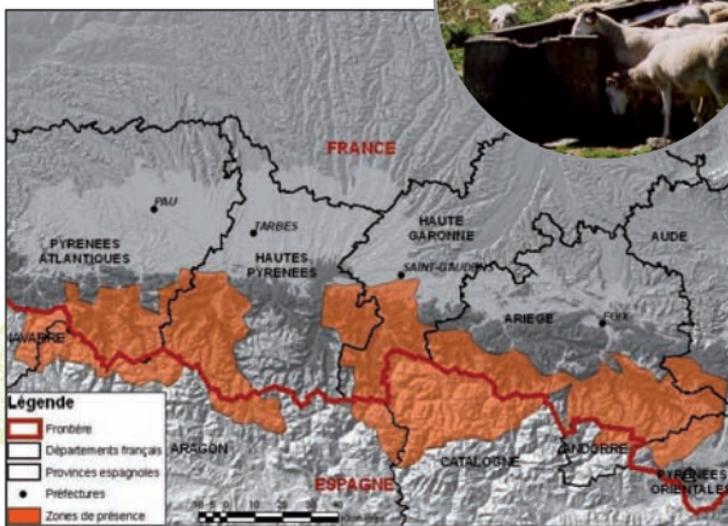
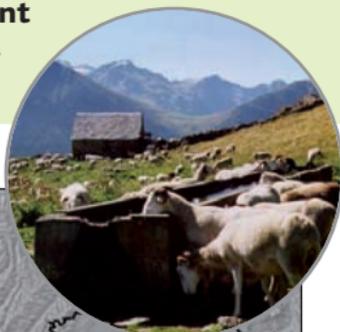
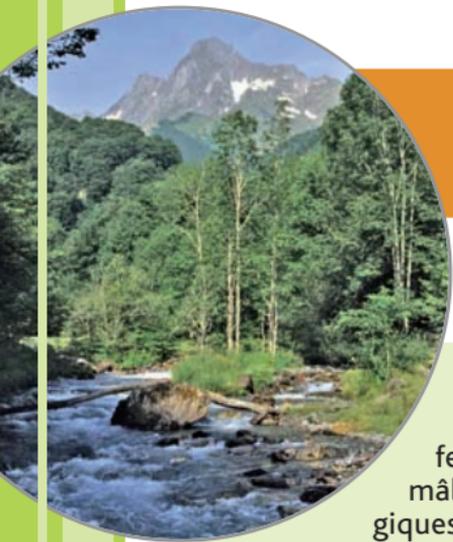


Lâcher

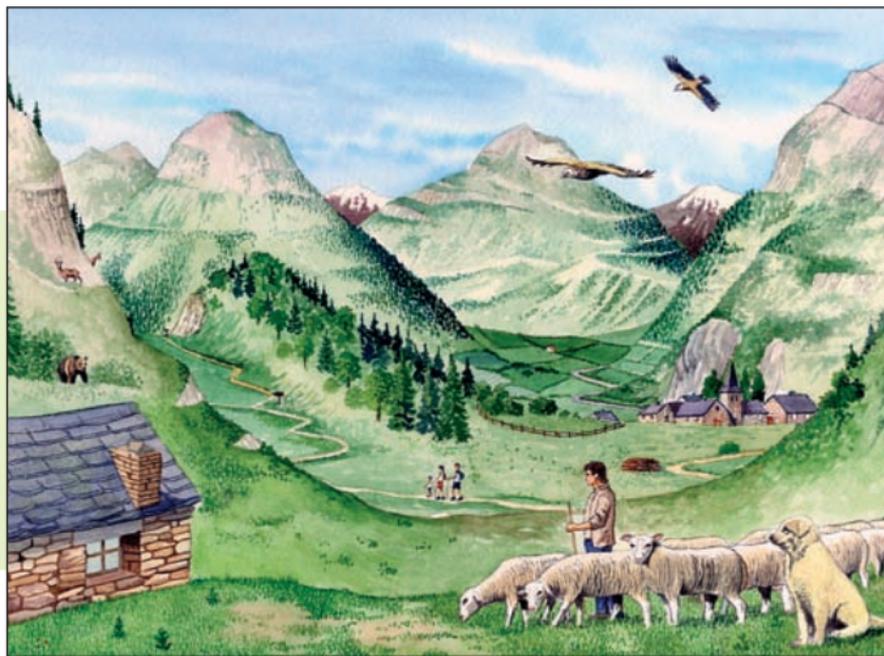
Les Pyrénées avec l'ours

un territoire partagé

L'ours utilise un vaste domaine : environ une centaine de km² pour une femelle, et de 500 à 1 000 km² pour un mâle ! Pour répondre à ses besoins biologiques, **il parcourt pelouses d'altitude, forêts et fonds de vallées, qui sont des milieux également utilisés et gérés par l'homme.**



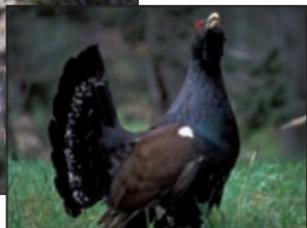
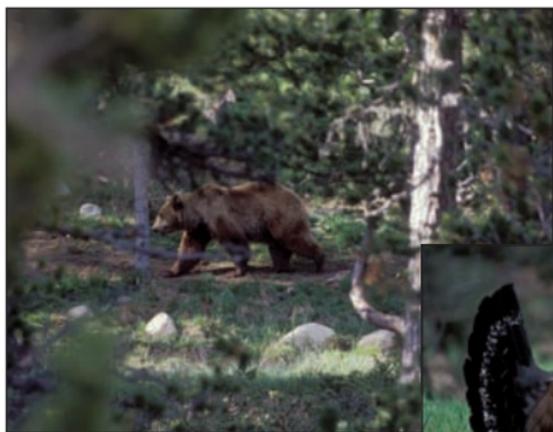
Zone de présence des ours bruns dans le massif pyrénéen



Les Pyrénées avec l'ours

un patrimoine

La préservation de l'ours participe au maintien du patrimoine naturel et culturel des Pyrénées.



L'ours brun fait partie du patrimoine naturel pyrénéen. Comment pourrait-on demander aux Africains de conserver l'éléphant, si la préservation des espèces menacées sur notre territoire n'était pas assurée ? C'est pourquoi la France s'est engagée, au niveau international et par une **réglementation nationale cohérente**⁽⁴⁾, à maintenir les éléments de sa **biodiversité**⁽⁵⁾ et notamment l'ours brun.

La protection de l'ours nécessite la préservation du milieu qu'il utilise, milieu bénéfique à beaucoup d'autres espèces. Cette action répond à une forte demande en faveur **d'un environnement préservé pour les générations actuelles et futures.**

(4) La France s'est engagée dans le cadre de conventions internationales à conserver l'ours brun sur son territoire. Une directive européenne demande également sa préservation et son maintien. La loi française le protège, il est interdit de le détruire.

(5) La biodiversité est définie le plus souvent comme la diversité des espèces animales et végétales présentes dans un milieu.



L'ours fait partie de l'identité culturelle des Pyrénées.

On le retrouve dans la littérature locale, les contes et légendes, les fêtes de village, il fait l'objet de mythes. **La toponymie**⁽⁶⁾ (Coumeille de l'Ours, Pas de l'Ours, Tute de l'Ours...) a conservé la mémoire de son passage. Avec le maintien de l'ours, cet héritage culturel est entretenu et avec lui, l'identité pyrénéenne dans cette singularité.

(6) La **toponymie** des Pyrénées est l'ensemble des noms des lieux Pyrénéens.



Fête de l'ours à Arles sur Tech



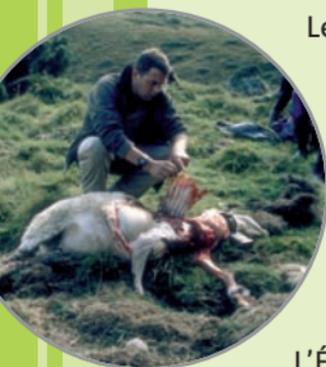
Fête de Prats de Mollo la Preste



Développer la coexistence de l'ours et du pastoralisme dans les Pyrénées : un objectif essentiel

Sur le massif pyrénéen versant français, le **cheptel ovin**⁽⁷⁾ compte 621 300 têtes. Les pertes annuelles habituelles que connaissent les éleveurs sont estimées entre 10 000 et 20 000 bêtes.

(7) Le **cheptel ovin** des Pyrénées est l'ensemble des moutons présents sur les Pyrénées pendant l'été.



Les dommages liés aux ours représentent quant à eux 300 bêtes par an. Cependant les ours, par les attaques qu'ils occasionnent, constituent une contrainte réelle pour les éleveurs qui y sont confrontés.

Expertise d'un dommage d'ours

L'État apporte un soutien financier aux éleveurs dans cette situation. Les dommages d'ours sont indemnisés et **des mesures destinées à limiter les attaques sur les troupeaux sont proposées**. L'accent est mis sur la garde permanente des troupeaux par un berger, l'utilisation de chiens patou et de parcs électrifiés pour protéger les animaux. Ces mesures permettent de réduire voire d'éliminer les attaques causées par les ours, chiens errants, renards...

Ces aides complètent celles mises en place pour **conforter l'élevage montagnard**. Le maintien de cette activité est une des priorités de l'État. Outre la production de viande ou de lait qu'il génère, les emplois qu'il crée, l'élevage en montagne préserve aussi la qualité des paysages. C'est grâce aux troupeaux qui les pâturent, que les estives⁽⁸⁾ ne s'embroussaillent pas.

(8) Les estives sont les pâturages de haute montagne utilisés pendant l'été par les éleveurs des vallées.



Le chien patou, chien de protection, accompagne et veille sur le troupeau jour et nuit. Par sa corpulence et ses aboiements, il dissuade tout intrus de s'approcher





L'histoire des Pyrénées est marquée par une activité pastorale⁽⁹⁾ vigoureusement enracinée comme elle est fortement liée à la présence des ours. Le défi est clair : **l'élevage et l'ours sont à leur place dans les Pyrénées et il convient d'assurer leur cohabitation.**

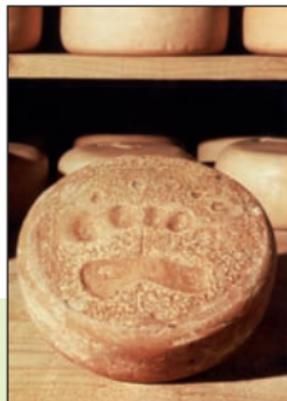
(9) L'activité pastorale ou pastoralisme est la pratique de l'élevage transhumant qui utilise les vastes espaces de montagne pour leurs ressources herbagères.

L'État apporte également un soutien aux apiculteurs pour la protection de leurs ruches contre les attaques d'ours



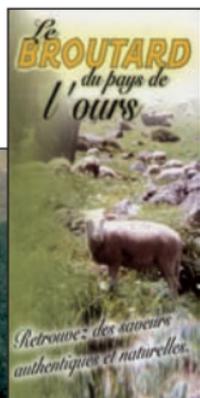
La présence de l'ours participe au développement de la vie économique des Pyrénées

La présence de l'ours dans les Pyrénées renforce l'identité de ce territoire et **peut être utilisée pour le développement économique de la région** : écotourisme, produits labellisés (auberges, artisanat, produits de terroir...).



Fromage du Béarn marqué par une empreinte d'ours

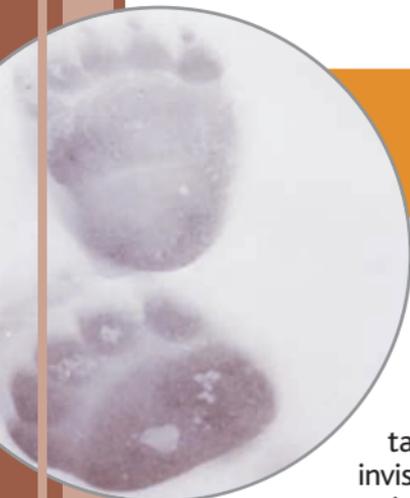
Le programme de restauration et conservation de l'ours dans les Pyrénées contribue à la création d'emplois : personnels impliqués dans la conservation de l'ours, agents de développement économique, acteurs du tourisme, acteurs du monde de l'élevage (bergers notamment)... Plus de 150 emplois ont été créés ou confortés directement par ce programme.



Traces d'ours

dans les Pyrénées

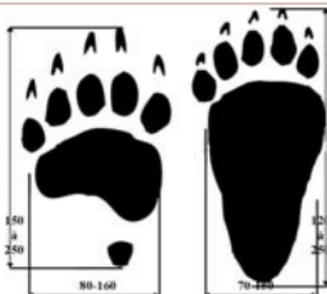
Une patte d'ours comporte **5 doigts avec des griffes**, contrairement à celle du chien qui n'en a que 4. L'empreinte de la patte avant est courte et large, la trace du talon et des griffes est le plus souvent invisible. Celle de la patte arrière est plus longue et moins large. Elle ressemble à un pied humain car **l'ours, comme l'homme, est un plantigrade**, il marche sur la plante des pieds.



Repères



Trace de chien



Traces d'ours : patte avant - patte arrière

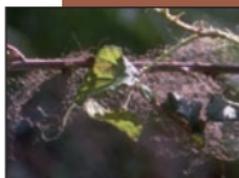


Trace de pas

L'ours peut consommer des insectes, source de protéines. Ainsi on peut trouver des pierres qu'il a retournées, des fourmilières et guêpiers éventrés...

Il vous sera également possible de trouver des crottes d'ours. Leur aspect est variable selon la nourriture ingérée.

L'ours laisse aussi çà et là des poils accrochés aux branches des arbustes lors de ses déplacements.



Recommandations en cas de rencontre avec un ours

L'ours brun a peur de l'homme. Toutefois sa force physique peut le rendre dangereux, comme tout animal sauvage de grande taille (cerf, sanglier...) lorsqu'il est surpris ou se sent menacé. Il faut donc faire attention.

L'ours est par nature discret, surtout vis-à-vis de l'homme. Il a une bonne ouïe, un très bon odorat et une vue moyenne. S'il vous entend ou détecte votre odeur, il cherchera à vous éviter. Pour l'aider à vous repérer, vous pouvez manifester votre présence en faisant un peu de bruit.

Ne suivez jamais des traces d'ours. Ne cherchez pas à vous approcher d'un ours même si vous êtes à grande distance, qu'il soit accompagné d'oursins ou seul. Gardez votre chien à proximité, ne le laissez pas divaguer car il pourrait provoquer l'ours.

Si vous rencontrez un ours à courte distance

(- de 50 m), aidez-le à vous identifier :

- **manifestez-vous calmement** en vous montrant, en bougeant et en parlant,
- **éloignez-vous progressivement** en vous écartant du trajet qu'il pourrait emprunter dans sa fuite,
- **ne courez pas.**

L'ours peut se dresser sur ses pattes arrières : ce n'est pas un signe d'agressivité. Il est curieux ; il cherche à reconnaître les odeurs et à mieux vous identifier.

En cas d'observations, vos témoignages nous intéressent.

Merci de contacter :

Équipe Technique Ours

Tél. 05 62 00 81 08 - Fax. 05 62 00 81 09

Courriel : stgaudens@oncfs.gouv.fr

Pour plus d'information,
vous pouvez vous connecter au site Internet

www.ours.ecologie.gouv.fr

ou téléphoner au : **05 62 00 81 10 (serveur vocal)**



Programme de restauration et conservation de l'ours brun dans les Pyrénées

Ministère de l'écologie et du développement durable

Préfet de région Midi-Pyrénées, préfet coordonnateur de massif

Préfets de départements de l'Ariège, de l'Aude, de la Haute-Garonne,
des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Atlantiques, des Pyrénées-Orientales

Directions régionales de l'environnement d'Aquitaine,
de Languedoc-Roussillon, de Midi-Pyrénées

Directions régionales de l'agriculture et de la forêt d'Aquitaine,
de Languedoc-Roussillon, de Midi-Pyrénées

Directions départementales de l'agriculture et de la forêt de l'Ariège,
de l'Aude, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées,
des Pyrénées-Atlantiques, des Pyrénées-Orientales

Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale
Pyrénées

Office national de la chasse et de la faune sauvage

Office national des forêts

Parc national des Pyrénées